



Agence qualité
construction

Association Loi 1901
d'intérêt général

COMMUNIQUÉ
DE PRESSE

NOVEMBRE 2023

Responsabilités, assurances et risques

Le MOOC de l'Agence qualité construction

En partenariat avec :



L'Agence qualité construction (AQC) relance son MOOC « **Les fondamentaux de la responsabilité, de l'assurance et de la prévention** ». Destiné à tous les professionnels du bâtiment et aux formateurs, ce MOOC vise à mieux faire connaître les grands principes juridiques, assurantiels et techniques d'une opération de construction ou de rénovation.

Avec un taux de satisfaction de 85 %, les 6 000 inscrits aux trois premières sessions ont apprécié « *le format accessible, modulable, et la synthétisation complète d'une thématique complexe* ».

Gratuit, ce MOOC démarra le 7 novembre et s'achèvera le 29 décembre 2023. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 2 octobre jusqu'au 22 décembre 2023 sur la plateforme [MOOC Bâtiment Durable](#).

L'AQC souhaite accompagner la montée en compétences des professionnels sur des sujets fondamentaux peu traités dans les MOOC existants, et qui peuvent avoir des répercussions importantes, notamment au niveau financier.

Élaboré grâce à l'expertise des professionnels membres de l'AQC, ce MOOC s'articule autour de cinq objectifs pédagogiques :

- comprendre les rôles des différents acteurs sur une opération de construction (maîtres d'ouvrage, maîtres d'œuvre, entreprises et artisans, contrôleurs techniques...) ;
- appréhender les responsabilités de chaque professionnel dans l'acte de construire (responsabilités civile et pénale, procédures administratives) ;
- connaître les assurances liées à la construction et au bâtiment ;

- donner des conseils sur la souscription et la gestion de sinistre ;
- alerter sur les principaux points sensibles techniques en construction neuve et en rénovation : produits et équipements, risques naturels et risques émergents.

La formation se déroule sur quatre semaines, avec des sessions d'1h30 par semaine. Au programme : des vidéos, des activités pédagogiques, des interviews de professionnels, des quiz et un forum dédié pour échanger et poser des questions.

Le MOOC restera en ligne jusqu'à fin 2024. La formation est gratuite et permet d'obtenir un certificat de suivi et d'évaluation des connaissances.

Ce MOOC a été réalisé en accord avec les membres de l'AQC et a obtenu le soutien financier de l'ADEME.

Les professionnels qui l'ont suivi en parlent :

« Une mise au point générale qui permet d'appréhender et de compléter les différents sujets en lien avec la responsabilité et l'assurance »

« Le format du MOOC est idéal avec des vidéos courtes, denses mais très claires d'environ 5 min chacune. Les sessions d'environ 1h30 étagées sur 4 semaines sont parfaitement dimensionnées. Merci pour la qualité de ce MOOC ! »

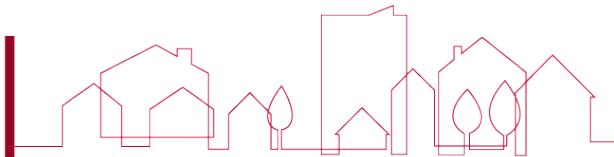
« Accessible et modulable grâce aux contenus additionnels "Allez plus loin". Bravo, beau contenu pédagogique. »

« Des rappels utiles et nécessaires qui permettent de confirmer et valider ses connaissances, et des informations nouvelles à stocker dans sa boîte à outils (prévention...) »

MOOC

OPÉRATION DE CONSTRUCTION :

LES FONDAMENTAUX DE LA RESPONSABILITÉ, DE L'ASSURANCE ET DE LA PRÉVENTION



Merci d'indiquer obligatoirement le crédit suivant : ©Agence Qualité Construction.

Le kit communication est disponible [ici](#).

L'Agence qualité construction (AQC)

L'[Agence qualité construction](#) (AQC) est une association loi 1901 reconnue d'intérêt général, dont la vocation est la prévention des désordres et l'amélioration de la qualité de la construction.

Lieu de travail et d'échanges de 53 organismes membres qui se mobilisent autour de la qualité de la construction, l'AQC dispose de trois Commissions spécialisées : la Commission Observation, la Commission Prévention Produits mis en œuvre (C2P) et la Commission Prévention Construction (CPC).

Au cœur de son action et pour la guider, l'AQC dispose de plusieurs bases de données répondant à des objectifs ciblés : connaissance des pathologies récurrentes dans les constructions, anticipation des sinistres sériels, évaluation des potentialités de sinistres liées aux évolutions performancielles, identification des pathologies potentielles liées à de nouveaux modes constructifs ou à des évolutions réglementaires ou normatives.

Partant de cette observation à l'échelle nationale, toutes les actions de l'AQC et les nombreux outils qu'elle élabore ont pour fonction d'aider les professionnels sur le terrain dans leurs pratiques quotidiennes et de participer aux progrès collectifs du monde du bâtiment.

Les réseaux sociaux de l'AQC :

Facebook : [Agence Qualité Construction](#)

Instagram : [@Apprendre par l'image](#)

LinkedIn : [Agence Qualité Construction](#)

Twitter : [@AQC_FR](#)

YouTube : [AQC TV](#)